

# Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **32 (1903)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

s'agit d'écrire une pensée utile aux lecteurs de notre chère Revue pédagogique.

Je veux parler de la différence de temps qu'il y'a entre les écoles du canton de Fribourg pour l'étude du programme scolaire.

L'année scolaire s'ouvre partout au 1<sup>er</sup> mai; c'est entendu. C'est aussi à cette date que commence le semestre d'été.

Le printemps, l'été, ah! comme ce temps est agréable, comme il est rapidement écoulé! C'est l'époque des vacances et des travaux agricoles. Aussi le maître d'école est-il allégé d'une bonne partie de sa classe. Les grands garçons et les grandes filles ont congé d'été, partiel ou total.

Seuls les élèves des cours inférieurs suivent régulièrement les classes interrompues par deux à trois mois de vacances *brisées* ou continues. Et bien, chers lecteurs, que dites-vous de ce semestre envisagé sous le rapport des progrès accomplis et du programme parcouru?

Vous conviendrez sans peine que, si ces six mois sont le temps des moissons et des récoltes de tout genre, au point de vue matériel, nous ne pouvons point en dire autant sous le rapport intellectuel.

Il nous reste donc le 2<sup>m</sup>e semestre, celui d'hiver qui est bien l'époque de la moisson pour les écoles.

Or. — et c'est ici le point important — ce semestre a-t-il un début uniforme pour toutes les écoles primaires? Les classes des villes ne commencent-elles pas longtemps avant celles de la campagne? Les premières n'ont-elles pas déjà parcouru le cinquième du programme, lorsque les secondes se mettent au travail avec *tous* leurs élèves? L'on objectera que MM. les Inspecteurs tiennent compte de la situation. Je réponds qu'avec la meilleure volonté du monde les concessions ne sont guère possibles. Car, dans ce cas-là, de nombreuses rognures seraient à faire au programme.

En terminant, je remercie Placidus de ses bons avis.      PETRUS.



## Chronique scolaire

**Confédération.** — La *Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons* organise, à Lucerne, du 12 juillet au 8 août 1903, le *XVIII<sup>m</sup>e cours normal suisse de travaux manuels*, sous la direction de M. le recteur, K. Egli, à Lucerne, et la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Lucerne.

Ce cours a pour but de faire connaître la valeur éducative des travaux manuels, considérés en eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres branches d'enseignement; de mettre les participants à même de donner cet enseignement d'une manière méthodique; de fournir des renseignements pratiques sur l'organisation d'ateliers scolaires, sur l'outillage et les matières premières.

L'enseignement sera donné en français et en allemand et

comprendra sept sections. Chaque branche sera enseignée pendant toute la durée du cours, soit pendant quatre semaines, à raison de neuf heures par jour.

— *Subventions scolaires.* — La question des subventions scolaires a fait un pas de plus. La Commission du Conseil national pour l'examen du projet de loi d'application de l'art. 27bis s'est réunie à Caux. Les délibérations, auxquelles assistait M. Ruchet, conseiller fédéral, étaient présidées par M. Gobat.

Parmi les buts auxquels sera consacré le subside fédéral figure « l'instruction du corps enseignant » ce qui implique aussi la construction de bâtiments pour les Ecoles normales.

Par contre, la Commission a écarté la proposition de baser la répartition sur la population scolaire et a décidé de s'en tenir à la population de résidence.

**Berne.** — *Ecole normale.* — Le conflit politico-scolaire au sujet du transfert de l'Ecole normale de Hofwyl dans la ville fédérale a enfin reçu une solution. L'opinion n'étant pas favorable à cette translation, le gouvernement, pour ne pas voir son projet repoussé, proposa de maintenir les deux premières années d'études à Hofwyl avec internat et d'installer à Berne les deux dernières années avec la vie d'externat.

M. Gobat s'est fait le défenseur énergique de ce plan, démontrant que la nouvelle organisation s'imposait puisque le recrutement des maîtres primaires demande 220 élèves et que les locaux actuels ne peuvent en recevoir que 154. De plus l'agrandissement de l'établissement de Hofwyl coûterait cher sans réaliser une amélioration suffisante. Le rapporteur de la Commission a essayé de prouver que le séjour dans les grandes villes n'offre pas de sérieux dangers pour les jeunes gens.

Le projet gouvernemental avait parmi ses adversaire M. Dürrenmatt qui réfuta les arguments financiers, pédagogiques et philosophiques des orateurs dévoués au nouveau projet. Détail piquant : un député manifesta la crainte de voir les futurs instituteurs s'imprégner d'idées socialistes pendant leur séjour à Berne.

Après une discussion animée, à laquelle prirent part l'un ou l'autre député-instituteur, le vote amena le triomphe du projet gouvernemental qui fut adopté par 127 voix contre 22.

En conséquence, un nouveau bâtiment, devisé à 158000 fr., sera construit dans la ville fédérale pour recevoir les 100 élèves des deux dernières années d'études pédagogiques.

C'est une véritable révolution dans la méthode de formation du corps enseignant bernois qui a dû faire tressaillir les mânes de Pestalozzi, de Fellenberg et de tant d'autres pédagogues qui illustrèrent Hofwyl.

